

M. Solon E. Low (Peace-River): Monsieur l'Orateur, je voulais faire tout juste un commentaire sur la déclaration du premier ministre, puis poser une question. A mon sens le temps est venu pour le gouvernement canadien de tenter un véritable effort afin d'instituer un régime de pensions de vieillesse, en particulier, régime qui serait soustrait aux considérations d'ordre politique; autrement dit, d'empêcher autant que possible qu'il devienne un hochet politique. Je me demande si c'est ce à quoi le premier ministre pensait. Vise-t-il à instituer les pensions sur un pied qui les libérerait de la mise aux enchères? A mon sens, c'est là un des pires aspects de toute cette question.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ma déclaration ne renferme rien qui l'apparente à une vente à l'enchère. L'objectif que préconise l'honorable député plaira, j'en suis sûr, à tout le monde. Lorsque M. Huson aura terminé son enquête, la question sera soumise à la Chambre, pour être ensuite étudiée soit par l'entremise d'un comité soit autrement, selon qu'il sera nécessaire pour arriver à ce genre de mesure de sécurité générale, pourvu qu'au préalable on l'ait adoptée comme étant dans l'intérêt bien compris du pays.

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Claude Richardson (St-Laurent-St-Georges): Puis-je alors poser une question au premier ministre relativement à la sécurité de la vieillesse? Comme les circonstances évoluent rapidement, quand peut-on compter recevoir ce rapport?

Le très hon. M. Diefenbaker: Étant donné que les circonstances évoluent sans cesse, il serait impossible d'indiquer quand nous recevrons ce rapport. Tout ce que nous voulons, c'est qu'il nous soit remis le plus tôt possible.

M. J. A. Byrne (Kootenay-Est): J'aimerais poser une autre question au premier ministre avant qu'il s'embarque trop au sujet du plan des États-Unis. Sait-il que seulement 60 p. 100 des gens à leur retraite sont protégés par le régime des États-Unis?

Le très hon. M. Diefenbaker: Le nombre s'accroît continuellement. Je ne connais pas le dernier pourcentage. C'est pourquoi, entre autres motifs, cette étude détaillée sera entreprise.

M. Alistair Stewart (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le premier ministre se rend-il compte que cette nouvelle va faire échouer le congrès libéral?

(Plus tard)

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Pendant que j'ai la parole, monsieur l'Orateur, je désire répondre à une question que le député de St-Laurent-St-Georges (M. Richardson) a posée au premier ministre tantôt. J'ai passablement étudié le régime américain de sécurité sociale et selon moi... (Exclamations.)

L'hon. M. Marler: Que le ministre s'en tienne aux transports.

L'hon. M. Hees: ...il y a présentement 90 p. 100 au moins...

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: Le député veut-il revenir aux motions?

(Plus tard)

M. Daniel McIvor (Fort-William): Monsieur l'Orateur, je poserai ma première question au premier ministre à l'occasion de ce qu'il a dit au sujet des pensions de vieillesse. Étant donné que bon nombre de citoyens américains m'ont dit, au cours d'entretiens que j'ai eus avec eux, qu'ils aimeraient que la pension aux États-Unis soit égale à la nôtre, je demanderai au premier ministre s'il ne croit pas que la pension et les autres mesures relatives à la sécurité de la vieillesse au Canada sont supérieures à ce qui existe aux États-Unis?

Le très hon. M. Diefenbaker: Mon honorable ami doit s'être entretenu avec ces Américains depuis les augmentations qu'a accordées le présent gouvernement.

DEMANDE DE DOCUMENTS

IRRIGATION ET ÉNERGIE, EN SASKATCHEWAN

Demande n° 47—M. Argue:

Copie de tous documents et autre correspondance échangés du 17 juillet 1956 au 9 janvier 1958 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères et le gouvernement de la Saskatchewan, relativement à: (i) l'aménagement de centrales électriques et de lignes de transmission en Saskatchewan, (ii) l'aménagement d'un barrage sur le bras sud de la rivière Saskatchewan.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): La demande est acceptable sous la réserve habituelle, cela va de soi.

M. l'Orateur: Sous la réserve habituelle relative à la correspondance échangée avec d'autres gouvernements, plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord!

(La motion est adoptée.)